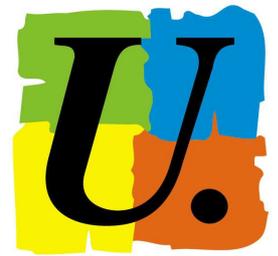




**SNES ESSONNE INFOS
SEPTEMBRE 2012**



Rentrée Peillon : peut mieux faire !

Cette rentrée a été la première du nouveau gouvernement : **si des avancées sur certains dossiers ont été obtenues, notamment grâce à l'action du SNES (abrogation du décret réformant l'évaluation des personnels, décharge de 3 heures pour les stagiaires), elle reste marquée par les décisions du précédent Ministre.**

Suppressions de postes, réforme du lycée, maintien du LPC (livret personnel de compétences), peu d'orientations ont été remises en cause, rendant la rentrée pour le moins compliquée dans notre département, comme le montre les différents éléments de bilan que vous trouverez ci-dessous. Réalisé grâce aux sections SNES-FSU implantées dans la quasi-totalité des établissements, ce bilan montre l'étendue des dossiers qu'il reste à traiter et les mobilisations indispensables à construire pour porter le projet d'un service public de l'éducation ambitieux, au service de toute la jeunesse.

Des classes pleines à craquer

Dans les collèges, comme dans les lycées, cette rentrée confirme la tendance aperçue depuis plusieurs années : face à la poussée démographique dans le second degré, l'unique solution retenue par l'administration est de remplir les classes, au détriment de toutes considérations pédagogiques.

En collège, les classes à plus de 27 élèves sont légion, comme au collège Louise Weiss (Nozay), où toutes les classes de 3^{ième} comptent entre 29 et 30 élèves. Le constat est le même au collège les Sablons (Viry-Chatillon) : les classes de 3^{ième} sont toutes à 30 élèves, alors même que l'établissement est classé APV-violence. Les sigles et autres labels emblématiques de l'Education Nationale ne semblent plus qu'une coquille vide puisque, par ailleurs, un établissement comme le collège Pasteur à Longjumeau (RRS) compte lui entre 25 et 27 élèves en 4^{ième}.

Les lycées n'échappent à cette triste règle : le seuil de 35 élèves par classe est une réalité à laquelle sont confrontés tous les jours bon nombre de collègues. Au lycée Truffaut à Bondoufle, les classes de secondes sont toutes à 35, tout comme les 1^{ère}S du lycée Camille Claudel de Palaiseau. Le lycée Corot (Savigny-sur-Orge) affiche une moyenne de 34,5 élèves par classe...avant ajustements et affectation des derniers élèves au mois de septembre.

Des situations "anormales", devenues banales, synonymes de dégradation des conditions de travail de tous les élèves et des personnels.

Réforme du lycée : les masques tombent

Cette rentrée consacre la montée de la réforme de la voie générale en terminale. **Tous ses travers dénoncés par le SNES depuis deux ans se révèlent au grand jour** : la multiplication des enseignements en barrettes, notamment pour les langues vivantes ou les enseignements d'exploration, déstructure les classes et rend toujours plus complexe la réalisation des emplois du temps.

Ce sont alors les élèves et les professeurs qui trinquent avec des emplois du temps où les heures de trous sont monnaie courante, comme au lycée Parc de Vilgénis (Massy). **Qu'il semble loin l'objectif affiché par Luc Chatel d'alléger l'emploi du temps des élèves grâce à la réforme...Par ailleurs, il ne faut pas pousser très loin pour voir ressurgir le discours sur le "nécessaire" allongement du temps de présence des enseignants dans les établissements...**

L'accompagnement personnalisé, dispositif phare de la réforme, semble bien éloigné de ses objectifs initiaux : souvent en classe entière, et donc peu propice à la personnalisation ou à l'accompagnement, il sert également souvent de variable d'ajustement dans le service des collègues, quand il n'est pas absent de certains emplois du temps devenus trop complexes....

Les nouvelles épreuves du bac pour la session 2013 (en langues vivantes notamment), ainsi que certains nouveaux programmes, vivement dénoncés par le SNES, ajoutent à la fatigue et l'exaspération des personnels.



Réaffirmer la place du collège

Au collège, outre les problèmes d'effectifs dans les classes et les professeurs non remplacés, les attaques contre les disciplines, les expérimentations hasardeuses se poursuivent. L'accompagnement personnalisé, qui remplace l'ATP en 6^e, n'est plus relié à des disciplines. Il s'ensuit des organisations confuses, des alignements étranges. Le SNES continue de réclamer le retour à l'ATP.

Le ministre, comme s'y était engagé François Hollande, vient d'annoncer la simplification du LPC. Pour le SNES, il faut le supprimer. Le SNES maintient donc son appel aux enseignants « à ne pas s'occuper de ce livret et à ne pas conditionner leurs pratiques à son existence ». **Le SNES-FSU de l'Essonne**

continue à revendiquer l'ancrage du collège dans le second degré, et refuse les écoles du socle, qui arrime le collège au premier degré. C'est ce qu'il défendra, notamment, lors de l'étape académique de la concertation pour la refondation de l'école, qui se tiendra au Lycée Corot, à Savigny, le vendredi 21 septembre, sur le thème "1er degré et collège, les progressions du socle commun".

Recherche professeurs désespérément

Les effets des nombreuses suppressions de postes dans le second degré de l'Essonne, conjugués à la pression démographique accrue, se sont fait sentir dès la première semaine : **BMP non pourvus (en espagnol au collège Dunoyer de Segonzac à Boussy-Saint-Antoine, en lettres modernes au collège Gérard Philippe de Massy, en SVT au lycée Talma de Brunoy), remplacement de congés maternité – pourtant prévisibles ! – et de congés maladie ou parentaux non assurés (collège Albert Camus à la Ferté Alais, au collège Jean Macé à Sainte-Geneviève-des-Bois, collège Jean Lurçat à Ris-Orangis), postes non pourvus, la liste est longue et édifiante.**

Elle témoigne de la grave crise du recrutement, ainsi que des problèmes aigus de remplacement qui se profilent dans quelques semaines : alors que bon nombre de TZR sont affectés à l'année, dans des conditions souvent déplorables (à cheval sur deux ou trois établissements), il va s'avérer impossible de trouver des enseignants titulaires pour effectuer ces missions de remplacements notamment en SES, en mathématiques, en espagnol, en lettres classiques etc....

Vous avez dit redressement productif ?

Depuis plusieurs années, la voie technologique en lycée est l'objet de réformes récurrentes. Ainsi, la filière STI, devenue STI2D l'an dernier, a été profondément déstabilisée par une réforme qui a

surtout eu pour conséquence de dénaturer cette filière et l'enseignement technologique. **Le gouvernement actuel a fait le choix d'accélérer ces mutations en organisant à marche forcée la reconversion des collègues de STI. Ces derniers sont sommés de choisir, dans des délais très courts (15 octobre), une nouvelle matière qui doit correspondre à une des quatre spécialités de la filière STI2D.**

Peu importe les formations, les spécialités, les savoir-faire accumulés depuis plusieurs années dans des spécialités pointues, peu importe les conséquences pour les affectations des collègues concernés lors des mutations, cette décision ne fait qu'entériner le démembrement de la voie technologique industrielle, alors même que les discours sur la nécessaire ré-industrialisation du pays n'ont jamais été aussi nombreux. **Les sections SNES des académies de Versailles, Paris et Créteil organisent une assemblée générale des professeurs de STI le mercredi 19 septembre, à la Bourse du Travail, à Paris, à 14h, pour informer et organiser la réaction collective.**

Le bureau SNES FSU de l'Essonne :

Secrétaires : Nicolas Morvan (Collège Jean Lurçat, Ris-Orangis), Sophie Vénétitay (Lycée Rosa Parks, Montgeron)

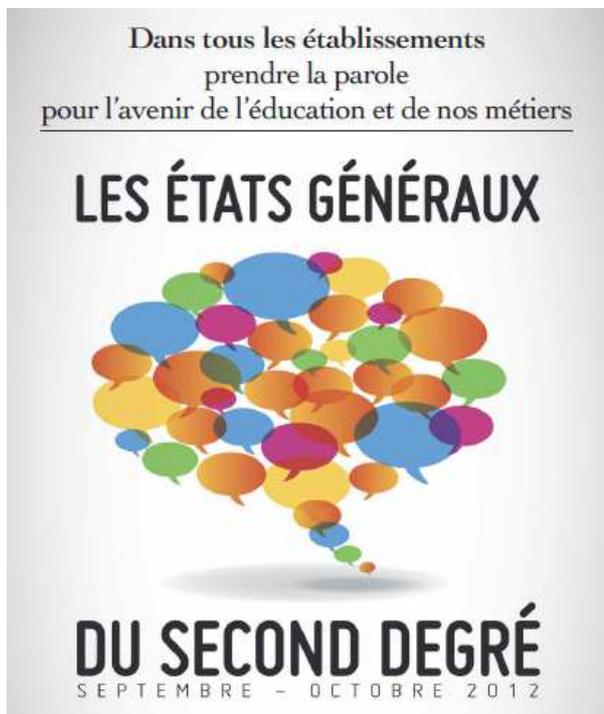
Trésorier : Jean Philippe Carabin (Collège Marie Curie, Etampes)

Le bureau : Sophie Brault, Marie Chardonnet, Jean-François Claudon, Michel Galin, Jean-Baptiste Hutasse, Gilles Lesauvage, Thierry Levasseur, Fabienne Materne, Anne-Marie Roussel, Valérie Ruiz et Isabel Sanchez.

Nous contacter :

SNES-FSU de l'Essonne
Maison des syndicats, 12 place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

snes91@versailles.snes.edu - 01 60 77 97 61



Le SNES prend toute sa part dans la concertation sur la refondation de l'école commencée en juillet dernier. Dans le même temps, il appelle les personnels à faire entendre leurs analyses, leurs revendications, leurs espérances et organise, en ce sens, les Etats Généraux du second degré.

→ **Au niveau local** : dans les établissements, en septembre et début octobre, réunion des personnels pour établir des cahiers de revendications.

→ **Au niveau départemental** : forum de discussion le **jeudi 18 octobre après-midi, à la Maison des Syndicats (Evry)**. Les sections SNES des établissements sont invitées à débattre autour de 3 thèmes : "Redonner un avenir au collège", "Construire un lycée diversifié, levier de la démocratisation", "Faire respecter et revaloriser nos métiers : une urgence !".

→ **Au niveau national** : le jeudi 25 octobre au théâtre du Gymnase, à Paris, réunion des représentants départementaux pour élaborer une synthèse nationale des cahiers de revendications.

→ Plus d'informations : <http://www.snes.edu/Etats-generaux-du-Second-degre.html> - pour participer : snes91@versailles.snes.edu